

Les Amis de l'École Laïque proposent **ski alpin 2021-2022**

A votre attention : De nouvelles dispositions sont mises en œuvre pour l'acquisition de forfaits saisonniers pour les enfants de la commune. (voir documents joints de la mairie)

Deux cas de figure :

- a) Achat du forfait à 250 € ; plus des cours ESF selon la formule choisie ci-dessous.
- b) Achat du forfait, mais votre enfant ne prend pas de cours ESF : 250 € de forfait + 15 € d'adhésion à l'association, soit 265 €.

Formule 1 (+ de 6 ans)	Formule 2 : (+ de 6 ans)
<u>Mercredi après-midi de 14 h 15 à 16 h 45</u> (hors vacances scolaires) Première séance : 15 / 12 / 21 soit 10 séances de 2 h 30 (25 heures de ski) Montant : 115 € , adhésion à l'association incluse	<u>Samedi matin non stop de 9 h 30 à 12 h</u> ou <u>Samedi après-midi non stop de 14 h 15 à 16 h 45</u> (vacances scolaires comprises) Première séance : 11 / 12 / 21 soit 15 séances de 2 h 30 (37 heures 30 de ski) Montant : 165 € , adhésion à l'association incluse

Grâce à la subvention de la commune et l'effort conséquent des adultes pratiquant le tennis de table au sein de l'association, ces tarifs sont inférieurs à ceux proposés il y a deux ans.

Pour les enfants intéressés par les cours, **le formulaire d'inscription est à demander rapidement** à Laurence Colombari à l'école, ou à Gilles Malet par mail : sylgil.malet@orange.fr
Rendre le formulaire rempli **avant le vendredi 3 décembre 2021** à Laurence à l'école, ou par retour de mail (et fichier joint !) à Gilles.

Pour le paiement, les derniers conseils, les badges, les plannings des cours,
RENDEZ-VOUS le mardi 7 décembre 2021 à 16 h 15 dans la salle du conseil de la MAIRIE.
Un certificat médical obligatoire est à fournir avec le paiement pour tout nouvel inscrit à l'activité.

En cas de problème après constitution des groupes de ski, n'hésitez pas à contacter Stéphane Simond, directeur de l'ESF Briançon, au 04 92 20 30 57 ou par mail : esf-serre-che-1200@wanadoo.fr